



# Titres négociables à court terme (Negotiable European Commercial Paper - NEU CP-)<sup>1</sup>

## Programme non garanti

DOCUMENTATION FINANCIERE (DF)	
Nom du programme	VALLOUREC, NEU CP
Nom de l'émetteur	VALLOUREC
Type de programme	NEU CP
Plafond du programme (en euro)	1.000.000.000 Euros (un milliard d'Euros)
Garant	« Sans objet »
Notation du programme	Noté par Standard & Poor's
Arrangeur	« Sans objet »
Conseil (s) à l'introduction	« Sans objet »
Conseil (s) juridique (s)	« Sans objet »
Agent(s) domiciliataire(s)	Crédit Industriel et Commercial
Agent(s) placeur(s)	Aurel BGC, BNP Paribas, Bred Banque Populaire, Crédit Industriel et Commercial, Crédit du Nord, GFI Brokers Limited, HPC, ING Bank NV, Kepler Cheuvreux, Natixis, Newedge Group, Société Générale et TSAF OTC.
Date de signature de la documentation financière	20/04/2020
Mise à jour par avenant	« Sans objet »

*Documentation établie en application des articles L 213-1 A à L 213-4-1 du Code monétaire et financier*

Un exemplaire de la présente documentation est adressé à :

**BANQUE DE FRANCE**  
**Direction générale de la stabilité financière et des opérations (DGSO)**  
**Direction de la mise en œuvre de la politique monétaire (DMPM)**  
**21-1134 Service des Titres de Créances Négociables (STCN)**  
**39, rue Croix des Petits Champs**  
**75049 PARIS CEDEX 01**

**La Banque de France invite le lecteur à prendre connaissance des conditions générales d'utilisation des informations relatives aux titres de créances négociables :**

<https://www.banque-france.fr/politique-monetaire/surveillance-et-developpement-des-financements-de-marche-marche-neu-cp-neu-mtn/le-marche-des-titres-negociables-court-et-moyen-terme-neu-cp-neu-mtn>

---

<sup>1</sup> *Dénomination commerciale des titres définis à l'article D.213-1 du Code monétaire et financier*

<b>1. DESCRIPTION DU PROGRAMME D'EMISSION</b>		
<b>Articles D. 213-9, 1° et D. 213-11 du Code monétaire et financier et article 6 de l'Arrêté du 30 mai 2016 et les réglementations postérieures</b>		
<b>1.1</b>	<b>Nom du programme</b>	VALLOUREC, NEU CP
<b>1.2</b>	<b>Type de programme</b>	NEU CP
<b>1.3</b>	<b>Dénomination sociale de l'Émetteur</b>	VALLOUREC
<b>1.4</b>	<b>Type d'émetteur</b>	VALLOUREC est une entreprise non financière.
<b>1.5</b>	<b>Objet du programme</b>	Besoins généraux de l'émetteur
<b>1.6</b>	<b>Plafond du programme (en Euro)</b>	Le plafond du programme est de 1.000.000.000 Euros (un milliard d'Euros) ou contrevaletur de ce montant en devises.
<b>1.7</b>	<b>Forme des titres</b>	Les NEU CP sont des titres de créances négociables, émis au porteur et sont inscrits en compte auprès d'intermédiaires autorisés conformément à la législation et à la réglementation française en vigueur
<b>1.8</b>	<b>Rémunération</b>	Les titres du programme VALLOUREC – NEU CP sont rémunérés à taux fixe ou à taux variable (indexé sur un taux du marché monétaire). La rémunération sera fixée lors de chaque émission. Dans le cas d'une émission comportant une option de remboursement anticipé, de prorogation ou de rachat, les conditions de rémunération du titre seront fixées à l'occasion de l'émission initiale et ne pourront pas être modifiées ultérieurement, notamment à l'occasion de l'exercice de l'option de remboursement anticipé, de prorogation ou de rachat. Le remboursement ne peut se faire en dessous du pair.
<b>1.9</b>	<b>Devises d'émission</b>	Euro ou toute autre devise autorisée par la réglementation française applicable au moment de l'émission conformément à l'article D. 213-6 du Code monétaire et financier.
<b>1.10</b>	<b>Maturité</b>	L'échéance des NEU CP sera fixée conformément à la législation et à la réglementation française, ce qui implique qu'à la date des présentes, la durée des émissions de ces titres ne peut être supérieure à 1 an (365 jours ou 366 jours les années bissextiles). Les titres du programme VALLOUREC – NEU CP peuvent être remboursés avant maturité en accord avec les lois et les réglementations applicables en France. L'option de remboursement anticipé, s'il y a lieu, devra être spécifiée explicitement dans le formulaire de confirmation de toute émission concernée de titres. Les titres du programme VALLOUREC – NEU CP peuvent comporter une ou plusieurs options de prorogation de l'échéance (au gré de l'émetteur, ou du détenteur, ou en fonction d'un (ou plusieurs) événement(s) indépendant(s) de l'émetteur et ou du détenteur).

		<p>Les titres du programme VALLOUREC – NEU CP peuvent aussi comporter une ou plusieurs options de rachat par l'émetteur (au gré de l'émetteur, ou du détenteur, ou en fonction d'un (ou plusieurs) évènement(s) indépendant(s) de l'émetteur et / ou du détenteur).</p> <p>L'option de remboursement anticipé, de prorogation ou de rachat des titres du programme VALLOUREC – NEU CP, s'il y a lieu, devra être spécifiée explicitement dans le formulaire de confirmation de toute émission concernée.</p> <p>En tout état de cause, la durée de tout titre du programme VALLOUREC – NEU CP, assortie d'une ou de plusieurs de ces clauses, sera toujours, toutes options de remboursement anticipé, de prorogation ou de rachat comprises, conforme à la réglementation en vigueur au moment de l'émission du dit titre.</p>
<b>1.11</b>	<b>Montant unitaire minimal des émissions</b>	<p>150 000 euros</p> <p>ou</p> <p>Tout autre montant supérieur (ou la contrevaieur de ce montant en devises déterminée au moment de l'émission)</p>
<b>1.12</b>	<b>Dénomination minimale des Titres de créances négociables</b>	<p>En vertu de la réglementation, le montant minimum légal des titres de créances négociables émis dans le cadre de ce programme doit être de 150 000 euros ou la contrevaieur de ce montant en devises déterminée au moment de l'émission</p>
<b>1.13</b>	<b>Rang</b>	<p>Les NEU CP constitueront des obligations directes, non assorties de sureté et non subordonnées de l'émetteur, venant au moins à égalité de rang avec les autres obligations actuelles et futures, directes, non assorties de sureté et non subordonnées de l'émetteur, sous réserve des éventuelles exceptions légales résultant de la loi applicable.</p>
<b>1.14</b>	<b>Droit applicable au programme</b>	<p>Droit français</p>
<b>1.15</b>	<b>Admission des TCN sur un marché réglementé</b>	<p>Non</p>
<b>1.16</b>	<b>Système de règlement-livraison d'émission</b>	<p>Le règlement-livraison des titres s'effectue par le système ESES EUROCLEAR France, qui assure également des liens avec Clearstream, Euroclear ou tout autre centre de règlement-livraison.</p>
<b>1.17</b>	<b>Notation(s) du programme</b>	<p>Le programme VALLOUREC – NEU CP fait l'objet d'une notation de l'agence Standard &amp; Poor's depuis le 16 novembre 2011.</p> <p>La notation est susceptible d'être revue à tout moment par l'agence de notation. Les investisseurs sont invités à se reporter au site internet de l'agence concernée afin de consulter la notation en vigueur.</p> <p>La notation attribuée par Standard &amp; Poor's à ce programme figure en annexe I :</p>
<b>1.18</b>	<b>Garantie</b>	<p>« Sans objet »</p>

<b>1.19</b>	<b>Agent(s) domiciliataire(s) (liste exhaustive)</b>	Les titres du programme VALLOUREC – NEU CP sont domiciliés chez Crédit Industriel et Commercial
<b>1.20</b>	<b>Arrangeur</b>	Sans objet
<b>1.21</b>	<b>Mode de placement envisagé</b>	Les titres du programme VALLOUREC – NEU CP sont placés par l'intermédiaire des établissements suivants : Aurel BGC, BNP Paribas, Bred Banque Populaire, Crédit Industriel et Commercial, Crédit du Nord, GFI Brokers Limited, HPC, ING Bank NV, Kepler Cheuvreux, Natixis, Newedge Group, Société Générale et TSAF OTC. VALLOUREC pourra ultérieurement remplacer un Agent Placeur, assurer lui-même le placement, ou nommer d'autres Agents Placeurs ; une liste à jour desdits Agents Placeurs sera communiquée aux investisseurs sur demande déposée auprès de VALLOUREC.
<b>1.22</b>	<b>Restrictions à la vente</b>	Sans objet.
<b>1.23</b>	<b>Taxation</b>	Optionnel *
<b>1.24</b>	<b>Implication d'autorités nationales</b>	Banque de France
<b>1.25</b>	<b>Contact</b>	E-mail: tresorerie.swiftnet@vallourec.com Tel : +33 (0)1.49.09.35.12 Fax : +33 (0)1.49.09.38.21
<b>1.26</b>	<b>Informations complémentaires relatives au programme</b>	Optionnel *
<b>1.27</b>	<b>Langue de la documentation financière faisant foi</b>	Français

---

\* Optionnel : information pouvant ne pas être fournie par l'émetteur car la réglementation française ne l'impose pas

## 2. DESCRIPTION DE L'EMETTEUR

**Article D. 213-9, 2° du Code monétaire et financier et article 7. 3° de l'Arrêté du 30 mai 2016 et les réglementations postérieures**

<b>2.1</b>	<b>Dénomination sociale de l'émetteur</b>	VALLOUREC																					
<b>2.2</b>	<b>Forme juridique, législation applicable à l'émetteur et tribunaux compétents</b>	Vallourec est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance de droit français dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé Euronext Paris Le tribunal compétent pour les activités de l'émetteur est le tribunal de commerce de Nanterre.																					
<b>2.3</b>	<b>Date de constitution</b>	Vallourec a été créée en 1899. Elle expirera le 17 juin 2067, sauf prorogation ou dissolution anticipée.																					
<b>2.4</b>	<b>Siège social et principal siège administratif (si différent)</b>	27, avenue du Général Leclerc à Boulogne-Billancourt (92100)																					
<b>2.5</b>	<b>Numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés</b>	Vallourec est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n°552 142 200. Son code APE est 7010 Z. Le code LEI (Legal Entity Identifier) de Vallourec SA est le 969500P2Q1B47H4MCJ34.																					
<b>2.6</b>	<b>Objet social résumé</b>	La Société a pour objet, en tous pays, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers ou en participation directe ou indirecte avec des tiers, toutes opérations industrielles et commerciales relatives à tous modes de préparer et d'usiner, par tous procédés connus ou qui pourraient être découverts par la suite, les métaux et toutes matières susceptibles de les remplacer dans toutes leurs utilisations, et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.																					
<b>2.7</b>	<b>Renseignements relatifs à l'activité de l'émetteur</b>	<p>Avec plus de 19 000 collaborateurs, des unités de production intégrées et une présence dans plus de 20 pays, Vallourec est leader mondial des solutions tubulaires premium destinées principalement aux marchés de l'énergie ainsi qu'à d'autres applications industrielles.</p> <p>Une description relative aux principales activités du groupe Vallourec figure dans le document de référence 2019 respectivement aux pages 34 à 48.</p> <p>Le chiffre d'affaires réalisé au cours des deux derniers exercices par activité et sa répartition géographique est le suivant : Par activité (cf. p40 du Document de Référence 2019) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">2018</th> <th style="text-align: center;">2019</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pétrole et Gaz</td> <td style="text-align: center;">62,9 %</td> <td style="text-align: center;">65,9%</td> </tr> <tr> <td>Energie électrique</td> <td style="text-align: center;">7,4%</td> <td style="text-align: center;">4,6%</td> </tr> <tr> <td>Pétrochimie</td> <td style="text-align: center;">8,8%</td> <td style="text-align: center;">7,0%</td> </tr> <tr> <td>Mécanique</td> <td style="text-align: center;">11,9%</td> <td style="text-align: center;">8,8%</td> </tr> <tr> <td>Automobile</td> <td style="text-align: center;">3,8%</td> <td style="text-align: center;">2,8%</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td style="text-align: center;">5,2%</td> <td style="text-align: center;">10,9%</td> </tr> </tbody> </table>		2018	2019	Pétrole et Gaz	62,9 %	65,9%	Energie électrique	7,4%	4,6%	Pétrochimie	8,8%	7,0%	Mécanique	11,9%	8,8%	Automobile	3,8%	2,8%	Autres	5,2%	10,9%
	2018	2019																					
Pétrole et Gaz	62,9 %	65,9%																					
Energie électrique	7,4%	4,6%																					
Pétrochimie	8,8%	7,0%																					
Mécanique	11,9%	8,8%																					
Automobile	3,8%	2,8%																					
Autres	5,2%	10,9%																					

		<p>Par répartition géographique (cf. p64 du Document de Référence 2019) :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2018</th> <th>2019</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Amérique centrale et du sud</td> <td>15,9%</td> <td>16,8%</td> </tr> <tr> <td>Amérique du Nord</td> <td>32,7%</td> <td>29,1%</td> </tr> <tr> <td>Asie et Moyen-Orient</td> <td>27,7%</td> <td>29,3%</td> </tr> <tr> <td>Europe</td> <td>15,0%</td> <td>14,3%</td> </tr> <tr> <td>Reste du monde</td> <td>8,7%</td> <td>10,5%</td> </tr> </tbody> </table>		2018	2019	Amérique centrale et du sud	15,9%	16,8%	Amérique du Nord	32,7%	29,1%	Asie et Moyen-Orient	27,7%	29,3%	Europe	15,0%	14,3%	Reste du monde	8,7%	10,5%
	2018	2019																		
Amérique centrale et du sud	15,9%	16,8%																		
Amérique du Nord	32,7%	29,1%																		
Asie et Moyen-Orient	27,7%	29,3%																		
Europe	15,0%	14,3%																		
Reste du monde	8,7%	10,5%																		
<b>2.8</b>	<b>Capital</b>																			
2.8.1	Montant du capital souscrit et entièrement libéré	A la date de signature de la présente documentation financière, le capital social s'élève à 915 975 520 euros et se compose de 457 987 760 actions de 2 euros de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie.																		
2.8.2	Montant du capital souscrit et non entièrement libéré	Le capital souscrit est entièrement libéré.																		
<b>2.9</b>	<b>Répartition du capital</b>	Au 31 décembre 2019, les principaux actionnaires, détenteurs d'au moins 5 % du capital social, sont, à la connaissance de Vallourec, les suivants : Groupe CDC: 15,88 % (16,96% des droits de vote) Nippon Steel & Sumitomo Metal Corporation : 14,56% (14,61% des droits de vote) Public et autres : 69,56 % (68,43 % des droits de vote)																		
<b>2.10</b>	<b>Marchés réglementés où les titres de capital ou de créances de l'émetteur sont négociés</b>	Les actions Vallourec font partie du Compartiment A du marché réglementé NYSE Euronext à Paris (code ISIN : FR0000120354-VK). Les ADR Vallourec sont négociables sur le marché de gré à gré américain (marché OTC) sous le code ISIN US92023R2094. Dans ce cadre, JP Morgan agit comme banque dépositaire pour administrer le programme ADR. L'obligation Vallourec à échéance septembre 2024 est admise et négociable sur le marché réglementé NYSE Euronext à Paris (code ISIN : FR0012188456). Les obligations Vallourec à échéance octobre 2022 et octobre 2023 sont admises sur la liste officielle du « Luxembourg Stock Exchange » et négociables sur le marché Euro MTF Market (code ISIN : XS1700480160 et XS1807435026).																		
<b>2.11</b>	<b>Composition de la direction</b>	Vallourec est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Le Directoire assure la gestion du groupe Vallourec. Le Conseil de																		

		<p>Surveillance est responsable du contrôle permanent de la gestion (cf. p255 à 279 du Document de Référence 2019).</p> <p>Le Directoire est composé des membres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eduard Guinotte, Président du Directoire,</li> <li>- Olivier Mallet, Membre du Directoire.</li> </ul> <p>Le Conseil de Surveillance est composé des membres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vivienne Cox, Présidente du Conseil de Surveillance,</li> <li>- Pierre Pringuet, Vice Président du Conseil de Surveillance et Membre Référent,</li> <li>- Yuki Iriyama, Membre du Conseil de Surveillance,</li> <li>- Pascale Chargrassé, Membre du Conseil de Surveillance,</li> <li>- Bpi France Participations, représentée par Alexandre Ossola, Membre du Conseil de Surveillance,</li> <li>- Laurence Broseta, Membre du Conseil de Surveillance,</li> <li>- Maria Pilar Albiac Murillo, Membre du Conseil de Surveillance,</li> <li>- Virginie Banet, Membre du Conseil de Surveillance,</li> <li>- Cédric de Bailliencourt, Membre du Conseil de Surveillance,</li> <li>- Antoine Cahuzac, Membre du Conseil de Surveillance,</li> <li>- Mickael Dolou, Membre du Conseil de Surveillance,</li> <li>- Corinne de Bilbao, Membre du Conseil de Surveillance,</li> <li>- Jean-Jacques Morin, Membre du Conseil de Surveillance,</li> </ul>
<b>2.12</b>	<b>Normes comptables utilisées pour les données consolidées (ou à défaut des données sociales)</b>	Les états financiers consolidés au 31 décembre 2018 et 2019 ont été établis en conformité avec les International Financial Reporting Standards telles qu'approuvées par l'Union Européenne et en vigueur respectivement au 31 décembre 2018 et 2019.
<b>2.13</b>	<b>Exercice comptable</b>	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année
<b>2.13.1</b>	<b>Date de tenue de l'assemblée générale annuelle (ou son équivalent) ayant approuvé les comptes annuels de l'exercice écoulé</b>	6 avril 2020
<b>2.14</b>	<b>Exercice fiscal</b>	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année
<b>2.15</b>	<b>Commissaires aux comptes de l'émetteur ayant audité les comptes annuels de l'Émetteur</b>	

2.15.1	Commissaires aux comptes	<p><b><u>Commissaires aux comptes titulaires :</u></b>  <b>Société KPMG S.A.</b>  1, cours Valmy  92923 Paris-La Défense Cedex  <b>Société Deloitte &amp; Associés</b>  185, avenue Charles-de-Gaulle  92524 Neuilly-sur-Seine Cedex</p> <p><b><u>Commissaires aux comptes suppléants :</u></b>  <b>KPMG Audit IS</b>  Suppléant de KPMG S.A.  3 Cours du Triangle  Immeuble « le Palatin »  Puteaux 92939 Paris la Défense Cedex  <b>BEAS</b>  Suppléant de Deloitte &amp; Associés  7/9, villa Houssaye  92524 Neuilly-sur-Seine Cedex</p>
2.15.2	Rapport des commissaires aux comptes	<p>Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et celui sur les comptes consolidés de Vallourec pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 se trouvent respectivement aux pages 232 à 235 (comptes consolidés) et aux pages 251 à 254 (comptes sociaux) du document de référence 2019. Le document de référence 2019 peut être consulté sur le site internet de Vallourec à l'adresse suivante :  <a href="https://www.vallourec.com/fr/hub-finance/resultats-financiers">https://www.vallourec.com/fr/hub-finance/resultats-financiers</a></p> <p>Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et celui sur les comptes consolidés de Vallourec pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 se trouvent respectivement aux pages 231 à 233 (comptes consolidés) et aux pages 249 à 252 (comptes sociaux) du document de référence 2018. Le document de référence 2018 peut être consulté sur le site internet de Vallourec à l'adresse suivante :  <a href="https://www.vallourec.com/fr/hub-finance/resultats-financiers">https://www.vallourec.com/fr/hub-finance/resultats-financiers</a></p>
2.16	<b>Autres programmes de l'émetteur de même nature à l'étranger</b>	Vallourec n'a pas d'autre programme de même nature à l'étranger.
2.17	<b>Notation de l'émetteur</b>	Noté par Standard & Poor's.
2.18	<b>Information complémentaire sur l'émetteur</b>	Optionnel *

---

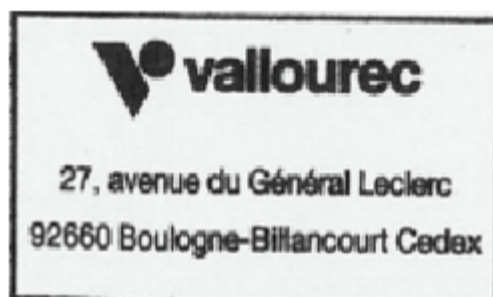
\* Optionnel : information pouvant ne pas être fournie par l'émetteur car la réglementation française ne l'impose pas



### 3. CERTIFICATION DES INFORMATIONS FOURNIES

Article D. 213-9, 4° du Code monétaire et financier et les réglementations postérieures

<i>Certification des informations fournies pour l'émetteur</i>		
3.1	<b>Nom et fonction de la ou des personne(s) responsable(s) de la documentation financière portant sur le programme de NEU CP</b>	Monsieur Olivier MALLET, Membre du Directoire
3.2	<b>Déclaration pour chaque personne responsable de la documentation financière portant sur le programme de NEU CP</b>	« A ma connaissance, l'information donnée par VALLOUREC dans la documentation financière est exacte, précise et ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée ni d'indications fausses ou de nature à induire en erreur.»
3.3	<b>Date, lieu et signature</b>	Fait à Boulogne-Billancourt le 20/04/2020



**ANNEXES**

Annexe I	<b>Notation du programme d'émission</b>	<p>Le programme VALLOUREC – NEU CP fait l'objet d'une notation de l'agence Standard &amp; Poor's .</p> <p>La notation est susceptible d'être revue à tout moment par l'agence de notation. Les investisseurs sont invités à se reporter au site internet de l'agence concernée afin de consulter la notation en vigueur.</p> <p>La notation attribuée par Standard &amp; Poor's à ce programme peut être vérifiée à l'adresse suivante :</p> <p><a href="http://www.standardandpoors.com/en_US/web/guest/ratings/details/-/instrument-details/debtType/COMMPAPER/entityId/499110">http://www.standardandpoors.com/en_US/web/guest/ratings/details/-/instrument-details/debtType/COMMPAPER/entityId/499110</a></p>
----------	---	---

Annexe II	<b>Documents présentés à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ou de l'organe qui en tient lieu<sup>3</sup></b>	<p>Document de référence 2019 comportant les comptes consolidés et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et les rapports correspondants des Commissaires aux Comptes ainsi que le rapport de gestion du Directoire accessible sur le site internet de Vallourec à l'adresse suivante :</p> <p><a href="https://www.vallourec.com/fr/hub-finance/resultats-financiers">https://www.vallourec.com/fr/hub-finance/resultats-financiers</a></p> <p>Document de référence 2018 comportant les comptes consolidés et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et les rapports correspondants des Commissaires aux Comptes ainsi que le rapport de gestion du Directoire accessible sur le site internet de Vallourec à l'adresse suivante :</p> <p><a href="https://www.vallourec.com/fr/hub-finance/resultats-financiers">https://www.vallourec.com/fr/hub-finance/resultats-financiers</a></p>
Annexe III	<b>Avenant daté sous format électronique et papier (signé)</b>	sans objet

<sup>3</sup> Les informations financières annexes de l'émetteur exposées à l'article D. 213-9 du Code monétaire et financier sont tenues à la disposition de toute personne qui en ferait la demande, conformément aux articles D. 213-9 du Code monétaire et financier et L.232-23 du Code de commerce